

Calendrier des opérations liées aux élections législatives de juin 2012

26 avril: publication du décret n° 2012-558 du 25 avril 2012 portant convocation des électeurs pour l'élection des députés à l'Assemblée nationale

27 avril : ouverture du délai de dépôt des candidatures en Polynésie française

7 mai : ouverture du délai de dépôt au ministère de l'intérieur des candidatures pour toutes les circonscriptions situées à l'étranger

11 mai, 18 h. : clôture du délai de dépôt des candidatures en Polynésie française et pour toutes les circonscriptions situées à l'étranger

13 mai, 0 h. : début de la campagne électorale des candidats au premier tour en Polynésie française et, à l'étranger, en Amérique

14 mai, 0 h. : début de la campagne électorale des candidats à l'étranger (hors continent américain)

14 mai : ouverture du délai de dépôt des candidatures (sauf Polynésie française et étranger)

18 mai, 18 h. : clôture du délai de dépôt des candidatures (sauf Polynésie française et étranger)

20 mai, 0 h. : début de la campagne électorale des candidats au premier tour en Guadeloupe, en Guyane, en Martinique, à Saint-Barthélemy, à Saint-Martin et à Saint-Pierre-et-Miquelon

21 mai, 0 h. : début de la campagne électorale des candidats au premier tour en métropole, à La Réunion, à Mayotte, en Nouvelle-Calédonie et aux îles Wallis et Futuna

1^{er} juin, 24 h. : fin de la campagne électorale en Polynésie française et, à l'étranger, en Amérique

2 juin : premier tour des élections en Polynésie française et à l'étranger (continent américain)

2 juin, 24 h. : fin de la campagne électorale à l'étranger (hors continent américain)

3 juin, 0 h. : en Polynésie française et, à l'étranger, en Amérique, début de la campagne électorale des candidats au second tour

3 juin : premier tour des élections à l'étranger (hors continent américain)

4 juin, 0 h. : à l'étranger (hors continent américain) début de la campagne électorale des candidats au second tour

4 juin : en Polynésie française, date limite probable de la proclamation des résultats du premier tour et début du dépôt des candidatures pour le second tour (date fixée localement)

4 juin, 24 h. : date limite de la proclamation des résultats du premier tour pour toutes les élections à l'étranger

5 juin : dépôt possible (en fonction de la date de proclamation des résultats, fixée localement) des premières requêtes contestant une élection acquise au premier tour en Polynésie française

5 juin : dépôt possible des premières requêtes contestant une élection acquise au premier tour à l'étranger

5 juin, 18 h. : date limite de dépôt des candidatures au second tour en Polynésie française et pour toutes les circonscriptions situées à l'étranger

8 juin, 24 h. : fin de la campagne électorale en Guadeloupe, en Guyane, en Martinique, à Saint-Barthélemy, à Saint-Martin et à Saint-Pierre-et-Miquelon

9 juin : premier tour des élections en Guadeloupe, en Guyane, en Martinique, à Saint-Barthélemy, à Saint-Martin et à Saint-Pierre-et-Miquelon

9 juin, 24 h. : fin de la campagne électorale en métropole, à La Réunion, à Mayotte, en Nouvelle-Calédonie et aux îles Wallis et Futuna

10 juin, 0 h. : début de la campagne électorale des candidats au second tour en Guadeloupe, en Guyane, en Martinique, à Saint-Barthélemy, à Saint-Martin et à Saint-Pierre-et-Miquelon

10 juin : premier tour des élections en métropole, à La Réunion, à Mayotte, en Nouvelle-Calédonie et aux îles Wallis et Futuna

11 juin, 0 h. : début de la campagne électorale des candidats au second tour en métropole, à La Réunion, à Mayotte, en Nouvelle-Calédonie et aux îles Wallis et Futuna

11 juin : date limite de proclamation des résultats du premier tour (hors Polynésie française et étranger)

11 juin : date limite probable de proclamation des résultats du premier tour en Nouvelle-Calédonie et aux îles Wallis et Futuna (dates fixées localement)

11 juin : début du délai de dépôt des candidatures au second tour (hors Polynésie française et étranger)

11 juin : dépôt possible des premières requêtes contestant des élections acquises au premier tour (hors Polynésie française et étranger)

14 juin, 18 h. : date limite de dépôt des requêtes contestant les élections acquises au premier tour à l'étranger et en Polynésie française (en cas de proclamation le lundi)

15 juin, 24 h. : fin de la campagne électorale en Polynésie française, en Guadeloupe, en Guyane, en Martinique, à Saint-Barthélemy, à Saint-Martin et à Saint-Pierre-et-Miquelon

16 juin : second tour des élections en Polynésie française, en Guadeloupe, en Guyane, en Martinique, à Saint-Barthélemy, à Saint-Martin et à Saint-Pierre-et-Miquelon

16 juin, 24 h. : fin de la campagne électorale en métropole, à La Réunion, à Mayotte, en Nouvelle-Calédonie et aux îles Wallis et Futuna

17 juin : second tour des élections en métropole, à La Réunion, à Mayotte, en Nouvelle-Calédonie et aux îles Wallis et Futuna

18 juin, 24 h. : date limite de proclamation des résultats du second tour (à l'exception de la Polynésie française, de la Nouvelle-Calédonie et des îles Wallis et Futuna)

18 juin, 24h : date limite probable de proclamation des résultats du second tour en Polynésie française, de la Nouvelle-Calédonie et des îles Wallis et Futuna (dates fixées localement)

21 juin, 18 h. : date limite de dépôt des requêtes contestant les élections acquises au premier tour (hors Polynésie française et étranger) et, en cas de proclamation le lundi, en Nouvelle-Calédonie et à Wallis et Futuna

28 juin, 18 h. : date limite de dépôt des requêtes contestant les élections acquises au second tour (le cas échéant, en cas de proclamation le lundi)

10 août, 18 h. : date limite du dépôt des comptes de campagne pour les candidats en Polynésie française et pour toutes les circonscriptions à l'étranger

17 août, 18 h. : date limite du dépôt des comptes de campagne pour les candidats aux élections (sauf en Polynésie française et à l'étranger)
